



Tours, le 31 mai 2021

Visites d'aptitudes PILOTE (AIR) – MÉCA – BASES

La Direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRH-AA) rappelle aux candidats et candidates que l'admission EAE 2021 sera prononcée sur :

- * la base des épreuves écrites, des épreuves orales et des épreuves sportives ;
- * vos aptitudes médicales à rejoindre un des corps des officiers postulés (*) :

- Candidats et candidates au corps des officiers de l'air « PILOTE » :

- * Visites programmées entre le 2 et le 13 août : candidats ayant répondu **Oui définitif** ou **Oui mais** lors du 1^{er} et du 2^{ème} appel et entre le 30 août et le 17 septembre pour les réponses lors des 3 derniers appels ;
- * Lieux : CEMPN Clamart et Toulon sur convocation de la DRH-AA.

- Candidats et candidates **aux seuls corps des officiers mécaniciens de l'air « MÉCA » et/ou des officiers des bases de l'air « BASES » :**

- * Visite effectuée dans l'une des cinq antennes d'expertise médicale initiale (AEMI) entre le 21 juin et le 16 juillet, sur convocation de la DRH-AA.

(*) Les candidats et candidates des lycées militaires de la Défense (LMD) sont en principe détenteurs de leurs aptitudes et doivent faire parvenir celles-ci à concoursea@orange.fr dans les meilleurs délais afin de ne pas être admis dans des corps où ils seraient d'ores et déjà inaptes.

Nota : pour les candidats et candidates des CPGE « civiles » et en cas d'inaptitude PILOTE, une solution sera étudiée en relation avec SCEI pour voir leur intégration examinée dans d'autres écoles de leur liste de vœux, fonction de leur rang de classement dans celles-ci.